

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 21 OCTOBRE 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 34
Nb. de représentés : 9
Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un octobre à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 35/1749 :

Vote de subventions aux associations inscrites dans les dispositifs ville

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEÉ Jean François, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Héléna, RAVAT Adame, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. VALY Nazir (par Monsieur Mohammad OMARJEE), FATIMA Sofa (par Madame Marie Richela CHAMBI DJOUMBAMBA), PALIOD Marie Claude (par Madame ARAYE Héléna), TAN Willy (par Monsieur Jean François TEVANEÉ), GUIEN Marie Claire (par Monsieur Mariot MINATCHY), MALET Viviane (par Madame Béatrice SIGISMEAU), PAPY Anne Marie (par Madame Denise HOARAU), RAYMOND Edmée (par Madame Marie Line BRINDON), RIVIERE Christelle (par Monsieur Stéphan DIJOUX).

ABSENTS :

MM. FERDE Thérèse, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, DAFFON Amédée Albert, ACAPANDIE Freddy, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, BASSE Pascal.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 21 octobre 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 octobre 2024.



Michel FONTAINE

Date de réception en préfecture : 24/10/2024
N° de l'affaire : 35-1749-DE
Date de réception en préfecture : 24/10/2024

Affaire n°35/1749 : Vote de subventions aux associations inscrites dans les dispositifs ville.

Pôle Développement Social Territorialisé - Direction de la Proximité

Le Maire rappelle à l'Assemblée que le Contrat de Ville de Saint-Pierre intègre des dispositifs annexes et thématiques de la politique de la ville à savoir :

- Les équipes du Programme de Réussite Educative
- Le personnel de proximité décliné par les Adultes-relais, les médiateurs de ville et les éducateurs de rue
 - Les opérations Ville Vie Vacances (OVVV), Ecole Ouverte, Les Contrats Locaux d'Accompagnement Scolaire (CLAS), Le Fonds Interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), le Fonds d'expérimentation jeunesse (FEJ)
 - Le Réseau d'écoute d'Appui et d'Accompagnement des parents (REAAP)
 - Les espaces de vie sociale etc...
 - C'est mon patrimoine
 - La Convention Territoriale Globale (CTG)
 - Le Contrat Local de Santé (CLS).....

A ce titre, les associations suivantes ayant répondu aux appels à projet 2024 sollicitent à la ville l'attribution de subventions :

Nom de l'association	Dispositif	Intitulé	Montant sollicité Mairie	Autre Subvention
Hibiscus	Adulte relais	Médiateur social	3 500.00 €	ETAT : 20 071.82 €
Web cup	Adulte relais	Adulte relais numérique	3 500.00 €	ETAT : 20 071.82 €
Office des Sports et Temps libre (OSTL)	Adulte relais	Médiateurs – 2 postes	6 000.00 €	ETAT : 40 143.64 €
	Opération Ville Vie Vacances	Ici ou ailleurs	3 000.00 €	CAF : 8000.00 €
Association des femmes de marins pêcheurs de Saint-Pierre (AFEMAR)	Opération Ville Vie Vacances	Les randonn'R sur les sentiers de la protection de la biodiversité réunionnaise	3 000.00 €	CAF : 8000.00 € ANCT : 4000.00 €
	C'est mon patrimoine	Racines et récits de Terre Sainte	3 000.00 €	ANCT : 4 000.00 €
	Adulte relais	Médiatrice numérique	3.500.00 €	ETAT : 20 071.82 €
	Adulte relais	Médiatrice sociale	3 500.00 €	ETAT : 20 071.82 €
TOTAUX			29 000.00 €	144 430.92 €

Le financement est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire 024 65748 16 RE24000050

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20241021-35-1749-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :

- D'APPROUVER les subventions proposées aux associations ci-dessus mentionnées.
- D'APPROUVER les conventions annexées.
- DE L'AUTORISER, lui ou l'un de ses adjoints délégués dans leur domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE